Questions orales

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est maintenant.

M. Clark (Yellowhead): Le moment est venu.

M. le Président: Les députés voudront sûrement se taire pour laisser le député poser sa question, car s'il ne la pose pas, le moment ne viendra jamais.

Des voix: Oh, oh!

M. Rodriguez: Monsieur le Président, ma question concerne les milliers de Canadiens qui ont perdu leur droit aux prestations d'assurance-chômage parce qu'ils ont pris une retraite anticipée. Le ministre et le gouvernement n'ont cessé de répéter qu'ils attendaient le rapport de la Commission Forget. Ce rapport a été déposé et on peut y lire que le gouvernement a eu tort d'agir comme il l'a fait. Le ministre peut-il dire maintenant à la Chambre qu'il a l'intention de rendre ces prestations aux chômeurs auxquels il les a si cruellement retirées?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je pense que mon collègue va réaliser que 15 heures, c'est aussi dans l'après-midi.

[Traduction]

M. Blaikie: Va-t-il répondre aux questions ou faire seulement une déclaration?

M. Rodriguez: Monsieur le Président . . .

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Vous n'avez qu'à attendre.

M. Blaikie: Du calme, là-bas.

ON DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT DES PRESTATIONS POUR LES TRAVAILLEURS EN RETRAITE ANTICIPÉE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Le ministre sait fort bien qu'aucune question ne sera autorisée après la déclaration qu'il fera cet après-midi à 15 heures. Il a déclaré expressément qu'il répondrait mercredi après-midi à des questions au sujet du rapport de la Commission Forget. Je tiens à lui dire que ceux qui ont des questions à poser s'attendent à des réponses.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Ecoutez rire les gros bonnets.

M. le Président: Tous les députés auront constaté, il me semble, que le député de Nickel Belt sollicite l'aide et la protection de la présidence. La parole est à lui.

M. Rodriguez: Les ministériels trouvent peut-être qu'il y a de quoi rire, monsieur le Président, mais des milliers de travailleurs en chômage qui nous observent ne trouvent pas cela drôle du tout. Le ministre peut-il prendre la parole immédiatement et nous dire—et, de grâce, sans me transmettre des notes—

quand il restituera les prestations qui ont été retirées aux travailleurs en chômage?

• (1440)

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'ai dit avant-hier, et mon collègue vient de le répéter, que je donnerais des indications ou des réponses cet après-midi. Je n'ai pas voulu m'amuser il y a deux minutes lorsque j'ai dit qu'à 15 heures cet après-midi, j'apporterais des indications sur la question des pensions. Mais encore une fois, 15 heures, cela fait partie de l'après-midi.

[Traduction]

LE TRANSPORT AÉRIEN

L'ACQUISITION DE CANADIAN PACIFIC AIRLINES PAR PACIFIC WESTERN AIRLINES

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, c'est au ministre des Transports que je m'adresse. Hier, nous avons appris que la société Pacific Western se portait acquéreur de la société CP Air. Le ministre se rend-il compte que dans le document intitulé «Aller sans entraves», son gouvernement avait promis que la déréglementation accroîtrait la concurrence? Depuis lors, nous avons assisté à sept mainmises importantes dans le secteur du transport aérien. Le ministre va-t-il vraiment autoriser cette transaction qui va réduire à deux seulement le nombre des grandes sociétés aériennes au Canada? Son gouvernement est-il prêt à permettre cela?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, je déplore que le député se soit lancé dans une attaque aussi virulente contre son collègue le député de Winnipeg—Fort Garry qui, il y a trois ans, avait proposé la politique de déréglementation du transport aérien.

M. Broadbent: Vous aviez le choix.

M. Crosbie: Le député aurait dû formuler ses protestations à cette époque, alors qu'il était membre du Cabinet; au lieu de cela, il a approuvé cette politique.

Entretemps, j'estime que le Canada sera mieux servi par deux concurrents en santé plutôt que par le géant Air Canada d'une part, et la pléthore de petites sociétés aériennes régionales en mauvaise posture financière d'autre part. Nous aurons les deux. Nous aurons deux grandes sociétés aériennes nationales concurrentielles et une foule de petites sociétés aériennes régionales et locales.